

Égalité entre femmes et hommes

Selon les derniers résultats de l'*Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication*¹, si des progrès vers une meilleure représentation des femmes dans les différentes facettes de la vie culturelle peuvent s'observer, ils ne sont toutefois pas homogènes.

Autant de femmes que d'hommes sont en activité dans un secteur culturel

La part des femmes travaillant dans un secteur culturel est très légèrement supérieure à celle des hommes en 2023 (51 % des effectifs). De 2010 à 2023, la part des femmes a augmenté de 10 points dans le spectacle vivant et de 12 points dans la photographie et dans l'enseignement artistique amateur. Dans les secteurs du livre et de la presse, leur proportion baisse (de respectivement 2 et 5 points). Dans le secteur audiovisuel, la part des femmes augmente de 10 points dans la diffusion et de 3 points dans l'industrie du film, du phonogramme et du jeu électronique; elle baisse de 1 point dans l'édition audiovisuelle.

Des progrès encore à faire pour atteindre l'égalité en matière de rémunération

Parmi les personnes salariées dans le secteur culturel, les écarts de rémunération entre femmes et hommes synthétisent éventuellement diverses formes de contrats et d'organisation du travail. En 2024, le salaire d'une femme à temps plein et à poste équivalent est 14 % moins élevé que celui d'un homme dans les métiers du spectacle et de l'audiovisuel (contre 16 % en 2022 et 2023). Les écarts les plus marqués sont constatés dans l'édition phonographique (24 %), dans le spectacle vivant privé (20 %) et dans la distribution cinématographique (20 %).

Près de 350 000 personnes ont perçu des rémunérations liées à la création d'une œuvre de l'esprit et peuvent être considérées comme artistes-auteurs. Parmi cette population, tous domaines confondus, en 2023, les artistes-auteurs comptent 42 % de femmes. Les femmes sont très largement majoritaires dans les métiers d'art, la traduction littéraire et la gravure. En revanche, comme autrices de logiciels ou de jeux vidéo ou encore comme compositrices ou parolières, elles n'atteignent pas 20 % des effectifs. Comparés aux revenus médians des femmes, ceux des hommes peuvent être deux, voire trois fois supérieurs.

En 2024, les titulaires en poste au ministère de la Culture représentent 5 806 équivalents temps plein travaillés. Les femmes sont majoritaires dans les catégories A et B (66 %), ainsi qu'en A + et C (55 % et 54 %), mais restent moins présentes dans certains corps d'encadrement, comme les administrateurs de l'État (30 %). À l'inverse, elles occupent plus de 75 % des postes d'adjointes administratives, de secrétaires administratives, de bibliothécaires ou de chargées d'études documentaires. Parmi les contractuels, les femmes représentent 59 % des effectifs.

66 % d'étudiantes dans les écoles de l'enseignement supérieur artistique et culturel

La part des femmes reste majoritaire dans la centaine d'établissements placés sous la tutelle du ministère de la Culture, qui rassemblent 36 266 étudiantes et étudiants en 2024-2025.

1. *Observatoire de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la culture et la communication*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, 2026.

En 2024-2025, les étudiantes comptent pour 66 % des effectifs dans ces écoles, soit 10 points de plus que dans l'enseignement supérieur en général (56 %). Les étudiantes sont nettement plus nombreuses dans les écoles du patrimoine (81 %) et des arts plastiques (72 %).

L'enquête annuelle du DEPS sur l'insertion des diplômés des établissements d'enseignement supérieur placés sous tutelle du ministère de la Culture suggère que les femmes s'intègrent aussi bien que les hommes sur le marché de l'emploi : parmi les femmes diplômées en 2021 et qui n'ont pas poursuivi d'études entre 2021 et 2024, 88 % sont en emploi, contre 92 % des hommes.

La part des femmes progresse dans l'encadrement de l'administration centrale du ministère mais elle recule à la tête des établissements publics

Au 1^{er} janvier 2026, dans l'administration centrale du ministère, les femmes restent majoritaires aux postes de chefferie de bureau (62 %) et de responsables de département (64 %). Elles occupent 14 des 22 postes de sous-direction, soit 64 %, contre 54 % au 1^{er} janvier 2025 (13 sur 24). La parité est presque atteinte à la chefferie d'un service (4 femmes pour 10) et 40 % des postes de direction d'administration centrale sont occupés par des femmes (4 sur 10).

Dans les établissements publics, la part des femmes aux postes de direction les plus élevés recule légèrement : 42 % en 2024, 39 % en 2025, puis 38 % en 2026 (26 postes sur 69, hors intérim). En revanche, elles sont majoritaires à la tête des musées nationaux pourvus (59 %, soit 3 points de plus qu'en 2025), ainsi qu'à la direction de leurs établissements (14 femmes contre 12 hommes).

La part des femmes reste stable à 37 % parmi les chefferies de services territoriaux en archéologie préventive. Dans les archives départementales, elles occupent 54 % des postes de direction, et dépassent 60 % à la tête des bibliothèques classées.

Audiovisuel public : les femmes en tête aux postes de présidence et à la direction des antennes, mais moins présentes comme responsable de programme ou à la direction de station

Au 1^{er} janvier 2026, les femmes occupent quatre des cinq postes de présidence des entreprises de l'audiovisuel public. Elles représentent aussi 47 % des comités de direction de France Télévisions, 48 % de ceux de Radio France et 50 % de ceux d'Arte France. Dans les directions des antennes, leur part demeure stable et au bénéfice des femmes entre 2025 et 2026 pour Radio France et France Médias Monde. Dans le réseau Ici (ex-France Bleu), sur treize postes de direction régionale, six sont occupés par des femmes, soit 46 % de l'effectif.

Les écarts restent marqués selon les fonctions. La présence des femmes est la plus faible parmi les postes de rédactrice ou rédacteur en chef et de chef de centre, avec respectivement 30 % et 14 %. Elles restent minoritaires parmi les déléguées aux antennes et aux contenus, même si leur part est revenue à 38 %, comme en 2024, après un recul à 31 % en 2025. En revanche, elles sont davantage représentées dans les fonctions de responsable des ressources humaines, d'administratrice de production et de communication. Dans le réseau Ici (ex-France Bleu), les inégalités demeurent fortes aux postes de responsable de programme (8 % de femmes), de direction de station (22 %) et de responsable technique (18 %). Enfin, les femmes constituent 57 % des membres des conseils d'administration, soit 3 points de plus qu'en 2025.

40 % de femmes aux postes de direction des structures de la création artistique, avec de fortes disparités selon les labels

Au 1^{er} janvier 2026, la part des femmes à la tête des structures labellisées du programme Création artistique (programme 131) est stable par rapport à 2025, mais en nette progression depuis janvier 2018 (+ 8 points), dans un contexte d'augmentation du nombre total de structures concernées. Les femmes représentent 40 % des directions générales (hors intérim), mais leur présence varie fortement selon les champs artistiques. Dans les centres chorégraphiques nationaux, les centres dramatiques nationaux, les centres d'arts, les centres nationaux de création musicale et les pôles nationaux du cirque, les équipes de direction prennent souvent la

forme de binômes, le plus souvent mixtes, ou de collectifs ; trois centres chorégraphiques nationaux sont ainsi dirigés collégialement (plus de deux codirecteurs). La progression est particulièrement marquée dans les opéras et les orchestres, où la présence des femmes s'est fortement accrue et où la parité est désormais atteinte depuis le 1^{er} janvier 2026. On note également la nomination d'une femme à la direction de l'un des huit centres nationaux de création musicale, ainsi que de très nets progrès depuis 2018 dans les centres dramatiques nationaux, les centres nationaux des arts de la rue et de l'espace public et les scènes nationales (de + 14 à + 25 points).

La part des directrices reste stable dans les établissements de l'enseignement supérieur Culture

À la tête des établissements de l'enseignement supérieur Culture, la part des femmes est de 44 % au 1^{er} janvier 2026 (contre 46 % en 2025, 44 % en 2024 et 42 % en 2023). Les femmes dirigent un tiers des écoles d'architecture ; elles étaient moins de 30 % de directrices en 2024 et 2025. Dans les écoles d'arts plastiques et pluridisciplinaires, la part des femmes exerçant des fonctions de direction revient à son niveau de 2024 (54 %, contre 58 % en 2025). Dans les écoles du spectacle vivant, la proportion de femmes à la direction recule d'un point par rapport à 2025 pour atteindre 40 %.

Une représentation de plus en plus paritaire dans les conseils, commissions, instances consultatives et jurys

Les femmes sont de mieux en mieux représentées dans les instances décisionnelles des métiers de la culture. Ainsi, depuis 2024, elles représentent la moitié des effectifs dans les instances du Centre national de la musique (présidences et conseils d'administration, conseil professionnel, commissions, comités régionaux). Elles sont même légèrement majoritaires parmi les membres et suppléantes des commissions du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), les fonctions de présidence et de vice-présidences étant exercées à parité. Au Centre national des arts plastiques (CNAP), les commissions d'acquisition atteignent la parité (50 % de femmes en 2026). Si la proportion de femmes parmi les membres des commissions du Centre national du livre (CNL) atteint globalement 55 %, cette répartition demeure contrastée selon les domaines éditoriaux. À titre d'exemple, elles composent à 79 % la commission « Littérature jeunesse », mais à 25 % la commission « Extraduction sciences, sciences humaines et sociales ». Par ailleurs, la part des femmes exerçant la présidence des commissions enregistre une progression marquée, passant de 38 % en 2024 à 48 % en 2025.

Grâce à une dynamique de rééquilibrage, la part des femmes bénéficiaires d'aides progresse

La part des femmes bénéficiaires de l'aide à la composition musicale a fortement progressé entre 2018 à 2024, enregistrant une hausse de 22 points (de 13 % à 35 %). Les montants alloués ont suivi une évolution comparable, avec une augmentation de 23 points, passant de 9 % à 32 % en 2024. À l'inverse, les aides à l'écriture dramatique, qui bénéficiaient légèrement plus aux femmes en 2018, ont reculé de 5 points en nombre d'aides comme en montants. En 2024, elles ont été attribuées à 48 % à des autrices, représentant 42 % des crédits, contre 77 % d'aides et 65 % des crédits en 2023, se rapprochant ainsi des niveaux observés en 2018 (53 % des bénéficiaires et 47 % des crédits).

S'agissant des aides aux équipes dans le secteur du spectacle vivant, des disparités persistent selon les disciplines, notamment en musique. Néanmoins, à l'échelle globale, les écarts entre le nombre d'aides attribuées à des équipes artistiques dirigées par des femmes et celles dirigées par des hommes ont été réduits de plus de la moitié entre 2018 et 2024 (écart de 28 points en 2018, contre 11 points en 2024).

En 2025, le Centre national du livre constate que les femmes représentent 59 % des demandes d'aides, 59 % des aides attribuées et 53 % des montants versés. L'écart le plus fort concerne « Sciences de la vie et de la matière », où les aides moyennes aux femmes sont inférieures de 80 % à celles des hommes. Dans le roman, l'écart passe de 34 % en 2024 à 11 % en 2025.

Dans le domaine du cinéma, en 2025, les femmes représentent 44 % des personnes candidates aux aides à l'écriture du CNC et 39 % des bénéficiaires de cette même aide. Elles restent aussi minoritaires parmi les bénéficiaires de l'avance sur recettes (34 %). Par ailleurs, en 2024, le devis moyen des films d'initiative française réalisés par des femmes diminue : l'écart entre les devis moyens des films réalisés par des hommes et ceux réalisés par des femmes s'élève à 39 %.

Dans les programmations artistiques et dans les médias, les œuvres conçues par des femmes sont plus présentes sur les plateaux et dans les expositions, mais encore insuffisamment sur les écrans et dans les concerts

Dans le secteur du spectacle vivant, 39 % des spectacles programmés en 2024-2025 dans les établissements publics et labellisés ont une direction artistique majoritairement féminine.

Dans les maisons d'opéras, sur 337 opéras ou ballets programmés, 30 % sont mis en scène ou chorégraphiés par des femmes au cours de la saison 2024-2025. En revanche, seuls 18 % de ceux comportant une direction musicale sont dirigés par des femmes.

La composition des orchestres permanents labellisés (orchestres nationaux en région) apparaît ainsi majoritairement féminine (59 %), alors que celles de l'Orchestre de Paris et de l'Ensemble intercontemporain peinent encore à atteindre la parité (34 % au global).

Dans le champ de la musique enregistrée, les *leads* féminins représentent 35 % de la production phonographique et 36 % de la production de clips en 2024 ; 71 % des diffusions en streaming concernent des *leads* masculins, contre 18 % des *leads* féminins. L'écart est plus de deux fois moindre à la radio, où les *leads* masculins concentrent 56 % des diffusions, contre 31 % pour les *leads* féminins.

Dans les arts visuels, la part des artistes exposées dans les fonds régionaux d'art contemporain (Frac) et les centres d'art contemporain d'intérêt national (CACIN) est comparable (respectivement 40 % et 41 %) et relativement stable.

Dans les expositions photographiques, la part des femmes demeure relativement stable sur la période 2019-2024, oscillant entre 40 % et 51 %. En revanche, leur part dans les acquisitions progresse fortement : elle passe de 31 % en 2018 à 53 % en 2024.

Dans le secteur du cinéma, la part des femmes réalisatrices de longs-métrages atteint 28 % en 2024, contre 27 % en 2023, sans retrouver le niveau record de 2022 (30 %). Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à réaliser des courts-métrages (39 % en 2024). Leur présence est particulièrement marquée en animation (51 %) et dans le documentaire de création ou expérimental (42 %). Toutefois, tous genres confondus, la part des femmes réalisatrices de courts-métrages tend à diminuer depuis 2021.

Dans les médias, les femmes sont davantage présentes en 2023 qu'en 2022 parmi les présentatrices, mais il y a peu d'évolution concernant les expertes invitées et les journalistes sur les antennes publiques de programmes de télévision. En revanche, elles sont parfois mieux représentées parmi les présentatrices et invitées expertes des chaînes de télévision privées, sauf parmi les journalistes de ces mêmes chaînes. Par genre de programme, elles sont particulièrement minoritaires à l'antenne pour le sport (19 %). La part des femmes à la radio sur la tranche horaire 6 heures-9 heures, heures de forte audience, tend vers l'équilibre : 43 % en 2023.

Consécration artistique et professionnelle : les femmes plus primées dans le secteur de la photographie, des arts visuels et du livre, de mieux en mieux reconnues dans le secteur musical

Pour la saison 2024-2025, dans le cadre du Grand Prix théâtre du Syndicat de la critique, les deux prix d'écriture ont été attribués à des femmes, ainsi qu'un des trois prix de mise en scène. Au Grand Prix musique, aucune femme n'a été primée en composition, mais une femme a été distinguée pour la direction musicale parmi quatre lauréats. Au Grand Prix danse, une femme a été récompensée en chorégraphie, contre deux hommes.

Dans le cinéma, les inégalités restent marquées. Depuis 1976, seuls cinq films réalisés par des femmes (soit 10 %) ont obtenu le César du meilleur film, avec une absence totale entre 2010 et 2019, et un seul film primé depuis 2020. Deux femmes seulement ont reçu le César de la meilleure réalisation sur cette même période. Au Festival de Cannes, entre 1970 et 2019, une seule réalisatrice a obtenu la Palme d'or. La période récente marque une évolution : entre 2021 et 2025, deux réalisatrices françaises ont été récompensées, et trois femmes ont reçu la Palme d'or du court-métrage.

Dans l'animation, aucune femme n'a remporté le Cristal du long-métrage à Annecy au cours des dix dernières années, mais quatre ont été primées pour le court-métrage. Entre 2019 et 2025, le Fipadoc a distingué trois femmes sur sept lauréats pour le Grand Prix documentaire international, et deux sur sept pour le national.

Dans la musique, la progression est notable depuis 2020. Aux Victoires de la musique, sur six albums primés entre 2020 et 2025, trois étaient interprétés par des femmes, deux composés par des femmes et un par une équipe mixte. Aux Victoires de la musique classique, les femmes représentent 55 % des artistes primés sur la même période. Aux Victoires du Jazz, la parité est atteinte entre 2022 et 2025 dans la catégorie « artiste instrumental de l'année ».

Dans le théâtre, entre 2020 et 2025, les femmes représentent 39 % des personnes sélectionnées pour le Molière de la mise en scène (31 % des lauréats) et 50 % pour celui de l'écriture (40 % des lauréats).

En arts visuels, elles constituent 69 % des personnes nommées et 67 % des lauréates en 2025, après une année 2024 où elles représentaient 100 % des primées.

En photographie, leur part remonte à 53 % des prix après un recul en 2024.

Dans les grands prix littéraires, les femmes représentent 43 % des lauréats entre 2020 et 2025, pour 47 % des personnes sélectionnées.

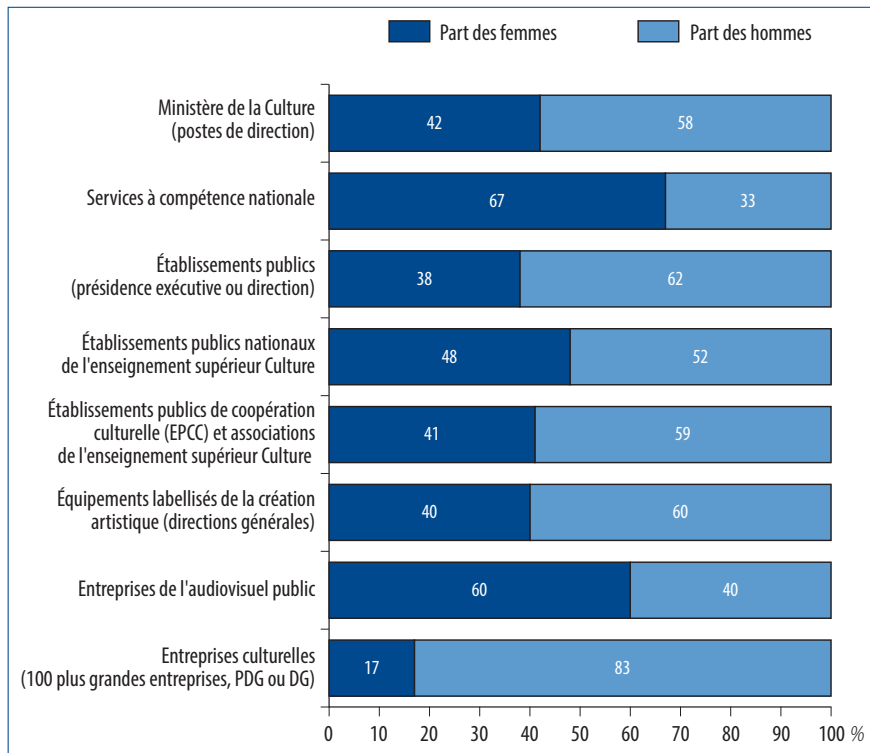
En architecture, elles restent minoritaires et en recul, avec 29 % des distinctions en 2025, contre 40 % en 2024.

Le ministère de la Culture maintient une proportion supérieure à 40 % de femmes dans l'ordre des Arts et des Lettres, avec 44 % des nominations au grade de chevalier et 43 % parmi les officiers et commandeurs en 2024.

Pour en savoir plus

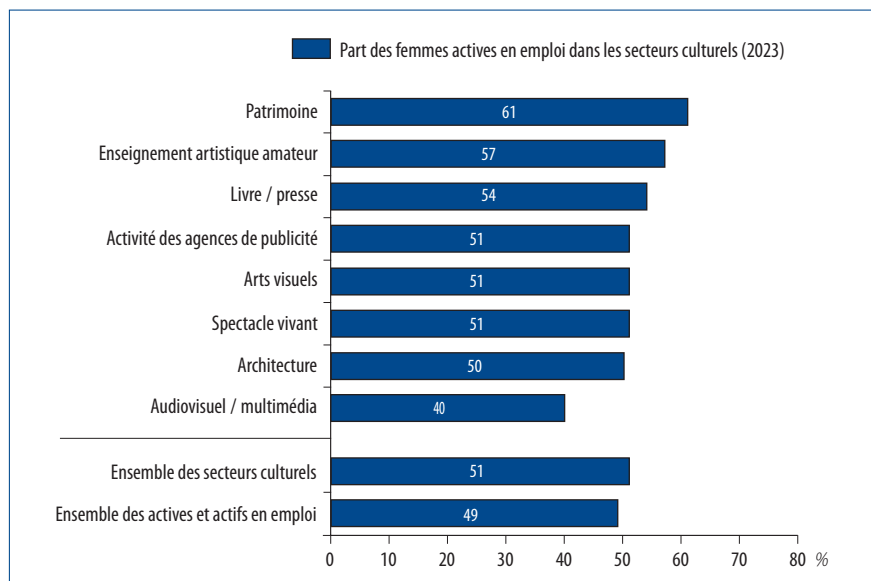
- *Observatoire de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la culture et la communication*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, 2026

Graphique 1 – Postes de direction

Part des femmes au 1^{er} janvier 2026 (en %)

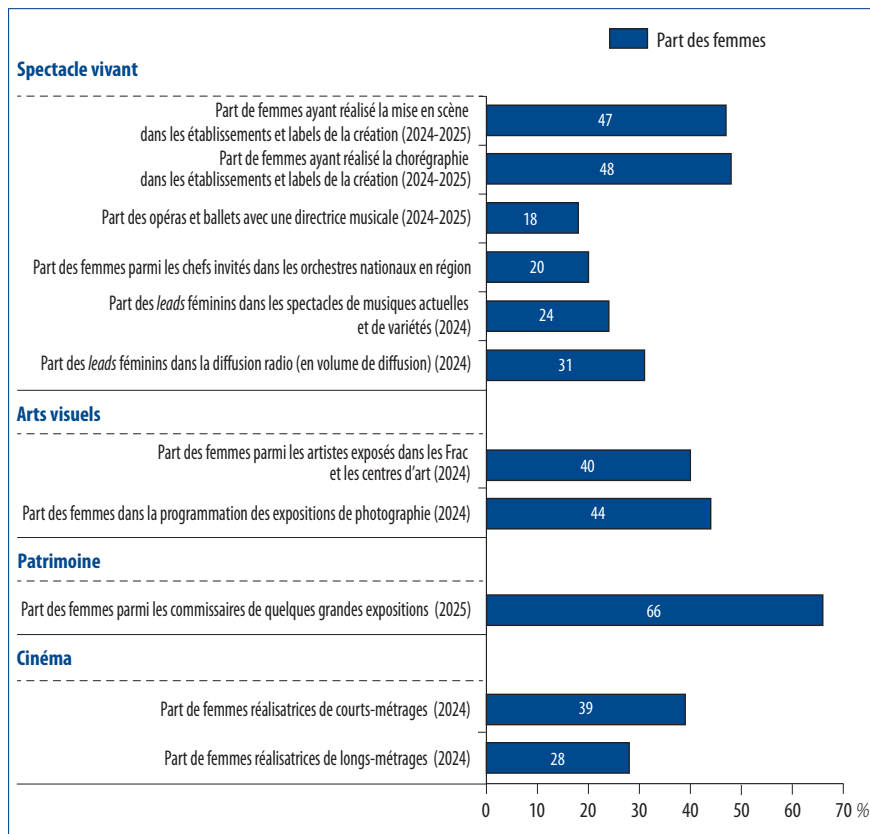
Source : Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication, 2026

Graphique 2 – Emploi



Source : Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication, 2026

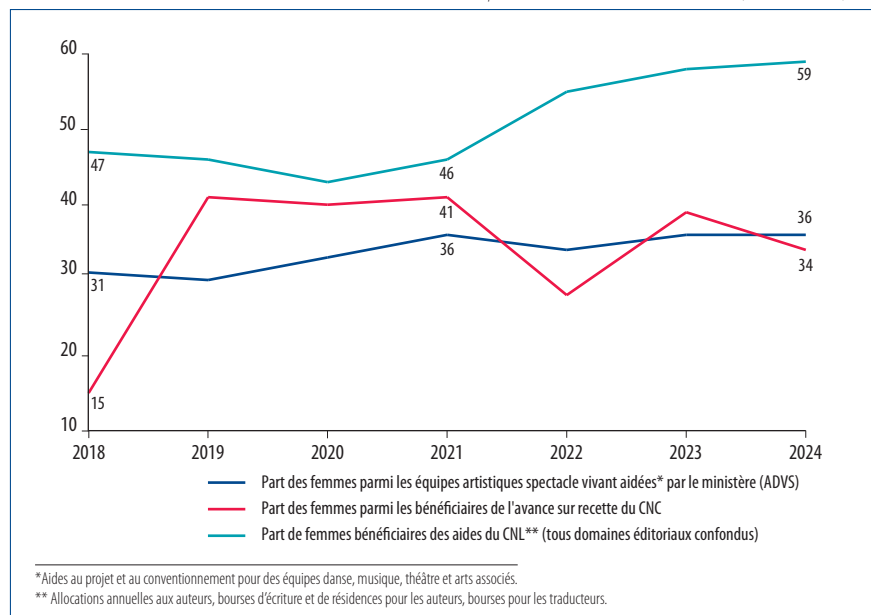
Graphique 3 – Programmers culturelles



Source : Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication, 2026

Graphique 4 – Accès aux moyens de création et de production

Évolution 2018-2024 de la part des femmes bénéficiaires d'aides du ministère, du CNC et du CNL (en %)



Source : Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication, 2026